Rapport annuel 2019 de l'ATE groupe régional Bienne

Participations / oppositions / politique des transports

- **A5, branche Ouest:**
  Nous sommes fortement engagés dans cette thématique et représentés dans l'équipe centrale (1 membre) et le groupe de dialogue (2 membres). Après une longue phase de consolidation, également en raison du remplacement du secrétariat d'origine, le débat est gentiment relancé. Tout laisse à penser qu'il est possible de trouver une stratégie commune pour les transports à Bienne et alentours pour les 20 prochaines années. La planification et la construction de l'éventuel achèvement du réseau autoroutier de l'A5 durera au minimum 30 ans. Donc, pour le moment, les mesures à moyen terme sont plus importantes.

- **Opposition route Principale Lyss:**
  Nous avons fait obstacle, malheureusement sans succès, au parcage longitudinal prévu le long de cette route, qui nuit aux piétons. Le canton a cédé sous la pression des commerces.
- **Rolex Bienne, construction de 2 nouveau bâtiments:**
  Notre opposition exigeait que les besoins de base en matière de places de stationnement pour les bâtiments commerciaux selon la loi cantonale sur les constructions soient respectées. La société Rolex veut excéder de presque trois fois ce besoin de base. Son argument : les collaboratrices et collaborateurs viennent du Jura bernois, du canton du Jura et de la France voisine, ce qui rend nécessaire ces possibilités de stationnement surdimensionnées. Il suffirait certainement de faire légèrement pression et d'un travail de persuasion pour inciter ces personnes à opter pour le covoiturage, ce qui serait bénéfique à la qualité de l'air et au niveau sonore de notre région. Cependant, la Ville de Bienne et le canton soutiennent le projet de construction dans leurs rapports (ce qui va à l'encontre de la stratégie de mobilité globale de la Ville de Bienne présentée il y a peu).

- **Modification partielle de la réglementation fondamentale en matière de construction rue Jakob sud Bienne :**
  Par le biais d'une opposition, nous demandons ici une réduction du nombre de places de parc destinées aux habitants et aux commerces. À l'issue de négociations avec la Ville de Bienne, une formulation que nous jugeons satisfaisante pour le plan de quartier a pu être trouvée.

- **Doublement de la voie entre Douanne et Gléresse:**
  Nous exigeons des améliorations pour la mobilité douce sur le tracé CFF libéré par la construction du tunnel, également en matière de sécurité et de confort. En raison de l'arrêt supprimé, le service de bus doit être prolongé jusqu'à la Neuveville.

- **AGGLOlac, Nidau:**
  Nous demandons notamment que les places de parc soient aménagées en sous-sol, que le nombre de places de stationnement soit abaissé au minimum de 0,5 PS/appartement selon l'OV du canton de Berne, ainsi que des améliorations pour la mobilité douce, plus particulièrement depuis et vers la gare de Bienne et le centre de

ATE groupe régional Bienne
Secrétariat
Rue Gottfried-Reimann 36
2504 Bienne
Tél. 032 341 75 34
e-mail : nobs.mario@sunrise.ch
www.vcs-rgbielbienne.ch

Nidau et une circulation sans entraves des bus de la nouvelle ligne dans le quartier de Beunden.

- **Plan de quartier aire de la Poste Aarberg:**
  Selon nous, la proposition qui prévoit un nombre restreint de places de stationnement pour la Migros et le home pour personnes âgées doit être retenue, la commune d'Aarberg la refuse. Un accord pourrait être trouvé pour que la sortie des bus depuis la nouvelle gare routière se fasse sans entraves.

- **Procédure de participation gravière Büttenberg:**
  Si le site d'extraction à Safnern devait être étendu, cela signifierait pour le quartier du Geysried, ses deux écoles et écoles enfantines ainsi que le home pour personnes âgées, 25 ans de trafic lourd importun et dangereux. Notre demande pour que le trafic soit directement dirigé sur la jonction autoroutière d'Orpond a été rejetée pour des raisons financières. Une fois de plus, l'argent prime sur l'environnement et la sécurité des gens.

- **Construction de nouveaux appartements et d'un hôtel à l'entrée des gorges du Taubenloch, Boujean:**
  Dans notre opposition, nous avons demandé que les places de stationnement vélo destinées aux visiteuses et visiteurs des gorges du Taubenloch soient déjà définies dans les plans de cette nouvelle construction et que les places des stationnement pour les véhicules à moteur soient réduites au minimum, en raison de la bonne desserte par les transports publics et de l'emplacement favorable aux cyclistes. De plus, nous considérons que la sortie du parking souterrain sur la rue Lienhard est difficilement réalisable, car la zone est aujourd'hui déjà sujette aux embouteillages.

Conseils en matière de transports:
Sur demande, les membres peuvent bénéficier d'une première consultation gratuite en matière de transports. Des bureaux de conseil professionnels fournissent des recommandations et élaborent des propositions pour la modération du trafic dans les quartiers d'habitation. En 2019, un groupement de citoyens a par exemple été soutenu à Ipsach.

Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois, CRT1:
Nous suivons en permanence le développement des transports publics et intervenons si nécessaire auprès des services responsables. Ainsi, nous rencontrons une fois par année les Transports publics biennois pour parler des problèmes et soumettre des suggestions.

Biel für alle – Bienne pour tous:
Nous sommes membres de ce groupement composé de plus de 30 organisations et partis. L'objectif est de ramener, si besoin est, les budgets de la Ville de Bienne à un niveau supportable sur le plan social et, plus particulièrement, de continuer à encourager la culture.

Stratégie globale de la mobilité de la Ville de Bienne (SGM):
Nous avons à nouveau fait part de nos idées et sommes curieux de voir lesquelles seront retenues. Nous sommes déçus de la manière dont la Ville de Bienne met en œuvre les exigences formulées dans ce document complexe. Dans le cadre de plusieurs demandes de permis de construire (par ex. Rolex, cf. plus haut), ces concepts ne sont déjà rien de plus que des paroles creuses. Le premier résultat de notre coopération à la SGM est le plan sectoriel vélo 2035 de la Ville de Bienne, qui constitue le premier sous-projet. En collaboration avec Pro Velo, nous avons soumis de nombreuses revendications et idées pour rendre la pratique du vélo plus attrayante.

Concept global de mobilité Nidau :
Nous avons pris part de manière active au groupe de suivi et bon nombre de nos suggestions ont été intégrés au rapport.

Covoiturage depuis le Jura bernois:
Nous avons déposé cette mesure visant à réduire le trafic pendulaire automobile auprès de l'association régionale d'aménagement seeland-biel/bienne. Si chaque véhicule transportait 3 ou 4 personnes au lieu d'une seule, l'impact sur l'environnement et la sécurité ainsi que les frais pour les pendulaires seraient fortement réduits. Malheureusement, l'association d'aménagement n'est pas entrée en matière en incitant les entreprises à introduire de telles mesures.

Initiative des villes Bienne:
Nous attendons toujours les mesures des autorités relatives à l'initiative pour la promotion de la mobilité douce que nous avons déposée en commun avec d'autres partis et organisations. Nous continuons à réclamer que la Ville de Bienne mette en œuvre les objectifs de cette initiative qui a été acceptée.

Comité Axe ouest : pas comme ça !:
Nous participons activement à ce comité depuis le début. Nous soutenons pleinement la variante élaborée par le comité « Axe ouest : mieux comme ça ! ».

Aire de stationnement côté sud de la Tissot Arena:
Le fait que cette aire stationnement soit surdimensionnée saute aux yeux de tous les biennois, seule l'autorité d'octroi du permis de construire ne s'en est pas rendu compte. Nous avons demandé pour qui ces places de parc étaient prévues. La réponse nous est parvenue deux mois plus tard : le Département des immeubles de la Ville de Bienne les louerait à l'entreprise Rolex afin que les places de stationnement provisoires pour le nouveau bâtiment prévu puissent être construites. Comme cette location a lieu à cheval sur deux années, le Département des immeubles est parti du principe qu'un permis de construire n'était pas nécessaire pour une utilisation temporaire, car les trois mois légaux par année civile s'appliquaient. La surface sera en conséquent utilisée pour une durée de cinq mois. Le Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne a-t-il rallongé son délai de réponse pour couvrir cette utilisation illégale ? Nous pensons que oui.

Association:
Nous attachons beaucoup d'importance à la collaboration avec d'autres organisations environnementales (en priorité avec Pro Velo Bienne-Seeland-Jura bernois) et d'autres organisations et partis poursuivant les mêmes objectifs.

L'ATE groupe régional Bienne est représentée dans divers groupes de travail et de suivi, notamment la commission technique urbanisme et transports de l'A5 contournement Bienne, le groupe de suivi A5 branche Ouest et l'organe consultatif en matière de circulation de la ville de Bienne. Par le biais de nos représentants, nous essayons d'être présents et de transmettre ainsi le point de vue de l'ATE.

Sincères salutations, Bienne 23.02.2020

Mario Nobs, directeur
VCS groupe régional Bienne